

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 3

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués SAR

Samedi 25 mars 2023, 9 h - 11 h 45, Moudon (VD)

Ordre du jour:

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 147e assemblée des délégués SAR
2. Nomination des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2022
(voir RSA juin 2022, pp. 222-234)
4. Rapport du président
5. Rapports des dicastères publiés dans la RSA de mars 2023
6. Présentation du logiciel de gestion des membres
7. Finances:
 - Comptes 2022
 - Rapport des vérificateurs (sections de Martigny, Montagnes neuchâteloises, Morges)
 - Budget 2023
 - Désignation des sections vérificatrices des comptes 2023
(Montagnes neuchâteloises, Morges, Moudon)
8. Comité:
 - Démission
 - Renouvellement des représentants des fédérations NE, FR et VS
 - Election à la présidence
9. Nomination du représentant de l'Assemblée des délégués au concours des ruchers
10. Remise du prix Bertrand 2023
11. Vétérans : 60 ans de sociétariat
12. Remerciements
13. Parole aux invités
14. Confirmation de l'assemblée 2024 (VS: 23.03.2024)
et organisation 2025 (GE: 22.03.2025)
15. Divers

Vuippens, le 31 janvier 2023

Rapport de comptabilité



Les comptes 2022 bouclent avec un bénéfice d'exploitation de 20 295.84 fr. et de 16 620.09 fr. après attributions et prélèvements sur les fonds (voir le compte de pertes et profits).

Le plan comptable a été modifié pour le rendre plus logique et agréable à utiliser. Les produits sont mis en regard des charges des comptes concernés, dans le but de présenter plus clairement les données qui méritent d'être vues en même temps. Certains postes sont décomposés par rapport aux années passées, apportant plus de transparence.

Le comité central souhaite modifier et simplifier son organisation. Encore au stade de la réflexion sur certains objectifs, la professionnalisation de l'administration de la SAR est néanmoins en route, notamment par l'augmentation du temps de travail de notre assistante administrative Aude Steiner de 35 à 50 % au 1^{er} juillet 2022 et la nouvelle répartition des tâches qui en découle.

L'organisation administrative de la SAR a donc déjà changé. Pour 2022, les indemnités et frais des membres du comité (y compris les charges sociales / part employeur) sont toutes dans le compte «comité central», ce qui n'était pas le cas auparavant. Le coût de la revue est également présenté plus clairement, par exemple.

Les éléments les plus importants des comptes 2022 sont les suivants :

- Une forte diminution des recettes provenant des annonces publiées dans la revue, après des recettes exceptionnelles en 2021.
- Un amortissement conséquent du matériel en stock pour ajuster sa valeur comptable à sa valeur réelle.

Les postes les plus importants sont stables (cotisations, revue, subventions, vulgarisation). 3852 apiculteurs ont payé une cotisation ordinaire. Pour la première fois en 2022, 76 membres partenaires ont adhéré à cette solution, apportant la preuve que c'était un besoin (voir la Revue n° 10 / 2021, page 508). Ainsi en 2022, la SAR comptait au total le nombre réjouissant de 3928 membres !

Le comité se félicite de ce lien direct avec tous les apiculteurs affiliés à la revue, qui constitue le principal centre de coûts pour la SAR.

Je remercie l'ensemble des caissiers des fédérations et sections pour leur aimable collaboration et les membres du comité pour leur aide à la gestion de cet outil fondamental qu'est la comptabilité de la SAR, une institution qui est complexe, très active et dont la situation financière est parfaitement saine. Je vous renvoie aux rapports de mes collègues sur les différents thèmes.

Pour les futures questions éventuelles en assemblée des délégués, la réponse sera meilleure si la question nous est posée à l'avance.

Henri Erard, membre du comité SAR, chargé du secrétariat et des finances

Bilans

	01.01.22	31.12.22
	CHF	CHF
ACTIF		
Circulants		
Liquidités	352 732.65	405 464.92
Epargne, fonds	243 085.70	244 199.95
Actifs transitoires	25 176.35	13 637.40
Stock matériel, labels, médailles, livres	54 350.00	34 769.30
Stock livres et cours de base	48 731.00	36 810.00
Immobilisés		
Bibliothèque	1.00	1.00
Titres	1000.00	1000.00
Total de l'actif	<u>676 345.70</u>	<u>699 072.57</u>
PASSIF		
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	86 612.77	33 488.85
Provisions		55 554.95
Fonds propres		
Fonds Propagande et publicité	67 864.37	59 510.12
Fonds Aide à l'apiculture	14 640.50	14 457.35
Fonds Assurance vol et déprédatations	152 207.85	162 485.00
Fonds Bertrand	15 329.65	15 231.20
Fonds Outils pédagogiques	10 782.45	12 816.90
Capital	<u>328 908.11</u>	<u>328 908.11</u>
Résultat 2022 (bénéfice)		16 620.09
Total du passif	<u>676 345.70</u>	<u>699 072.57</u>
Détail des provisions		
Journée suisse des abeilles	5000.00	0.00
Impression cours de base	2440.60	2440.60
Nouveau site internet	10 000.00	2277.00
Digitalisation de la revue	15 000.00	15 000.00
Solde subvention vulgarisation	12 405.00	11 837.35
Analyses tests sécurité CE-SAR	<u>24 000.00</u>	<u>24 000.00</u>
	68 845.60	55 554.95

Impression					68 083.55		68 000	
Distribution					17 833.40		17 000	
Abonnements individuels		6838.60		6800		6811.91		6800
Annonces		34 351.00		30 000		19 057.50		20 000
Digitalisation	15 000.00				0.00			
Autres publications								
Agenda	3945.06		4100		4726.44		5000	
Annonces de l'agenda		1370.00		1300		1790.00		1500
Outils pédagogiques (timbres)	877.20	1339.00			3071.15	5104.00	3000	5000
Livres et classeurs de formation	13 269.45	27 467.00	16 000	27 000	8903.00	23 989.50	6500	22 000
Bibliothèque	674.30		600		185.35		400	
Contrôle du miel								
Matériel et amortissements	2109.05		4500		8364.00		3000	
Contrôleurs d'exploitation	7432.00	5221.00	11 200	13 400	14 937.40	19 666.90	15 000	20 000
Labels d'Or, panneaux et envois	208.90		2000		1089.50	804.50	1000	800
Vulgarisation			68 450					
Décomptes de vulgarisation					48 911.73		50 000	
Conseillers apicoles	12 106.25							
Moniteurs éleveurs	20 752.50							
Formation des cadres et autres charges	16 232.45						10 000	
Formation continue 5 mars 2022					1588.00			
Formation de base CE					4765.70			
Conférence					100.00			
Concours des ruchers					297.00		3000	
Provision cours	12 405.00							
Subvention fédérale		61 496.15		42 420		67 064.40		67 000
Prélèvement sur provision					-567.65			
Elevage								
Charges CE-SAR	92 689.50		80 000		85 710.36		99 295	
Produits CE-SAR		30 335.00		20 000		91 823.00		26 920
Subvention élevage		66 605.80		66 600				66 000
Séances CE-SAR					4939.80		5000	
Indemnités	4033.10		4050		3510.00		3500	
Station de fécondation Bonnatchiesse	1300.00		1300		1300.00		1300	
Recettes diverses		1987.25		500		79.82		
Total des charges et produits	436 132.42	458 035.65	444 450	418 260	428 876.82	449 172.66	497 715	447 660
Résultat d'exploitation	21 903.23			26 190	20 295.84			50 055
	bénéfice			déficit	bénéfice			déficit

Comptes d'exploitation

57

	Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Organes								
Assemblée des délégués	5743.32		10 000		5628.10		5800	
Comité central, séances, indemnités et frais	38 946.90		34 020		40 642.40		40 000	
Frais refacturés	7929.80	7929.80	6000	6000				
Administration	32 558.30		32 910					
Personnel administratif					34 502.20		40 700	
Charges sociales					6302.45		8000	
Frais administratifs, bancaires et postaux	1497.19		1900		1995.19		2000	
Impôts et taxes	43.10		1300		815.45		200	
Assurances	1512.70		1720		2654.65		2570	
Intérêts		51.35		40		43.73		40
Assurance vol et déprédatrices								
Surprimes		5506.00		5200		5744.00		5600
Indemnités	1464.25		5000		3200.00		6000	
Cotisations des membres		206 871.00		198 000		206 276.00		206 000
Cotisations à charge	42 828.00		42900					
apisuisse					9395.00		10 000	
apiservice					28 185.00		28 000	
AGORA					550.00		550	
Participations uniques et événements			1000					
Journée des abeilles 2 juillet 2022					0.00			
Prélèvement sur provision					-5000.00			
Centre de compétences Entremont							2500	
Honorariat								
Vétérans					223.85		2500	
Prix Bertrand					100.00		100	
Matériel publicitaire								
Matériel	1478.20	666.70	3000	1000	931.25	917.40	1000	
Amortissements					1802.65			
Informatique								
Dépenses courantes	1182.00		2500		1122.10		3000	
Site abeilles.ch	10 000.00		10 000		7723.00		5000	
Prélèvement sur provision					-7723.00		-2200	
Gestion des membres							31 000	
Revue	87 913.90		100 000				112 120	

Attributions et prélevements aux fonds

Fonds de l'assurance vol et déprédati

Etat au 01.01.2022

152207.85

<i>Produits</i>	Intérêts	29.15
	Primes de base	7704.00
	Surprimes	5744.00
<i>Charges</i>	Indemnités	-3200.00

Attribution 2022

10277.15

Etat au 31.12.2022

162485.00

Fonds Bertrand

Etat au 01.01.2022

15329.65

<i>Produits</i>	Intérêts	1.55
<i>Charges</i>	Attribution du prix	100.00

Prélèvement 2022

-98.45

Etat au 31.12.2022

15231.20

Fonds de propagande et publicité

Etat au 01.01.2022

67864.37

<i>Produits</i>	Intérêts	9,75
<i>Charges</i>	Matériel	8364,00

Prélèvement 2022

-8354,25

Etat au 31.12.2022

59510.12

Fonds d'aide à l'apiculture

Etat au 01.01.2022

14640.50

<i>Produits</i>	Intérêts	2.20
<i>Charges</i>	Frais de la bibliothèque	-185.35

Prélèvement 2022

-183.15

Etat au 31.12.2022

14457.35

Fonds outils pédagogiques

Etat au 01.01.2022

10782.45

<i>Produits</i>	Intérêts	1.60
	Recettes outils pédagogiques	5104.00
<i>Charges</i>	Charges outils pédagogiques	3071.15

Attribution 2022

2034.45

Etat au 31.12.2022

12816.90

Pertes & profits	Attributions	Prélèvements
	CHF	CHF
Résultat d'exploitation (bénéfice)		20295.84
Attributions et prélèvements fonds		
Fonds de l'assurance vol et déprédatrices	10 277.15	
Fonds Bertrand		98,45
Fonds de propagande et publicité		8354,25
Fonds d'aide à l'apiculture		183,15
Fonds Outils pédagogiques	2034,45	
	12 311.60	28 931.69
Bénéfice de l'exercice	16 620.09	
	28 931.69	28 931.69

Rapport de la Commission d'élevage SAR

	2021	2022
Solde au 31.12:	72 082.91	80 774.55
Actif transitoire :	2 579.00	0.00
Provision (tests sécurité) :	24 000.00	24 000.00
Déférence (bénéfice) :	4 251.30	8 691.65
Revenus		
- Mesures morphologiques	4 680.00	6 320.00
- Cotisations pour frais administratifs	520.00	550.00
- Franc participatif	7 000.00	10 412.00
- Indemnités OFAG	66 605.80	64 420.99
- Analyses ADN individuelles	791.00	0.00
- Soutien aux tests de sécurité stations	17 100.00	10 000.00
- Extourne trop perçu compte bancaire	24.00	40.00
- Vente reines zone protection stations	220.00	80.00
- Arrondi		0.01
Total	96 940.80	91 823.00
Charges :		
- Mesures morphologiques	6 790.00	5 200.00
- Testages (Versement pour indemnités TT, achat reines TT, frais coordinations, mesures morphologiques et analyses ADN TT)	24 634.00	26 808.50
- Versement stations fécondations (ruches à mâles et achat Reines pour zone de protection Hongrin)	31 680.00	30 200.00
- Analyses ADN	995.00	345.00
- Analyses ADN test sécurité stations, 1 ^{re} partie	3 600.00	2 400.00
- Analyses ADN test sécurité stations, 2 ^{re} partie		10 800.00
- Réserve pour analyses ADN tests de sécurité stations	24 000.00	
- Séances CE SAR, journée romande ME	886.80	430.70
- Bureau, frais bancaires, ...	999.20	734.75
- Divers (Séjour Weimar)	0.00	0.00
Total	92 689.50	83 131.35

Résultat au 31.12.2022 : bénéfice de Fr. 8691.65

La réalisation de la 2^e partie du test de sécurité de la station du Petit-Mont a été reportée, ainsi que celle du test de sécurité pour deux autres stations. Le comité est toujours à la recherche de soutiens financiers pour réaliser ces tests.

À ce sujet, je tiens à remercier chaleureusement les fédérations qui, chaque année, nous aident à ce financement. Chaque éleveur nous aide également par l'intermédiaire du franc participatif qui lui est facturé pour chaque ruchette montée en station et nous les en remercions également.

Le résultat très positif cette année du franc participatif est dû au versement des 2579 francs non encore perçus en 2021, et qui avait été mis en actif transitoire l'année dernière, de la part d'une de nos fédérations, mais également au versement à postériori de 1715 francs suite à un malentendu au sein d'une fédération.

Pour la CE SAR, Brigitte Arnold, caissière St-Livres, le 11 janvier 2023

Rapport vulgarisation 2022

Après deux années compliquées pour l'organisation des cours et autres activités dans les sociétés régionales, 2022 aura permis un retour progressif à la normale. Malgré tout, la pandémie aura laissé des traces et certaines activités n'ont pas recommencé suite à cette pause forcée, ou dans d'autres cas, ce sont les participants qui ne sont plus aussi nombreux à se déplacer. Il est clair que la distanciation qui nous a été imposée aura aussi apporté des points positifs, comme la généralisation d'outils tels que la visioconférence qui permet à un grand nombre de participants de profiter des différentes conférences. Malgré tout, je suis convaincu que les échanges entre apiculteurs en chair et en os restent primordiaux. Tant pour le transfert de connaissances apicoles que pour l'aspect social. Je vous invite donc à participer autant que possible aux différents cours et à la vie de vos sociétés. C'est grâce à l'engagement de toutes les personnes faisant vivre les sociétés et participant au transfert de connaissances que tout ça est possible. Et c'est une chance. Merci à eux !

Subventions – Participation de la SAR et des fédérations/sociétés cantonales

Le travail de vulgarisation est soutenu par la Confédération (OFAG) via une subvention à apisuisse, qui la répartit aux trois associations régionales selon leur nombre de membres. Le reste du budget (c.-à-d. le déficit) de la vulgarisation est pris en charge pour 2/3 par la SAR et 1/3 par les fédérations et sociétés cantonales. En 2022, la SAR a de nouveau reçu 22.6 % de la subvention perçue par apisuisse. Cette proportion est légèrement en notre faveur. Nous remercions nos collègues suisses alémaniques de BienenSchweiz pour ce geste.

Le montant des subventions 2022 reçues de l'OFAG se monte à 58 760.00 CHF, somme à laquelle s'ajoute un solde de 2021 de 8304.40 CHF restitué par apisuisse pour un total de 67 064.40 CHF.

Le coût total du compte vulgarisation s'élevant à 67 632.05 CHF. Après deux années de pandémie, le nombre de cours donnés retourne gentiment à la normale. Les charges de la vulgarisation dépassent légèrement les produits. Les 567.65 CHF d'excédent de charges sont prélevés de la provision créée fin 2021. Cette dernière avait été créée car la réduction des cours donnés en raison de la pandémie avait résulté par un excédent du compte vulgarisation. Il n'y a donc pas de déficit à assumer par la SAR et les fédérations/sections cantonales pour 2022. La provision se monte à 11 837.35 CHF à la fin 2022. Celle-ci reste liée au compte vulgarisation.

Formations

Après deux années où la formation continue pour les cadres apicoles SAR a dû être annulée ou faite par visioconférence pour cause de pandémie, celle-ci a de nouveau pu avoir lieu le 5 mars 2022. Ce fut un plaisir de se retrouver en présentiel pour partager cette journée.

La formation des nouveaux contrôleurs d'exploitation a eu lieu en 2022 alors que la prochaine formation de base pour les conseillères et conseillers apicoles ainsi que pour les monitrices-éleveuses et moniteurs-éleveurs débutera en automne 2023. Il est donc important de chercher au sein des fédérations, des personnes motivées et compétentes pour assurer la relève.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison apicole 2023. Et profitez de la pause hivernale pour approfondir vos connaissances en participant aux activités proposées par les vulgarisateurs de votre région.

*Benoît Droz, responsable vulgarisation
et assurance vol, déprédatrices et intoxications*

Bilan du compte vulgarisation 2022

	Charges	Produits
Décomptes de vulgarisation des fédérations	48 911.35	
Formation continue des cadres apicoles	1 588.00	
Formation des contrôleurs d'exploitation	4 765.70	
Conférence	100.00	
Concours des ruchers	297.00	
Indemnités 2022 (revue partiel, conseils aux débutants, élevage, vulgarisation)	11 970.00	
Financement OFAG 2022		58 760.00
Solde apisuisse 2021		8 304.40
Totaux:	67 632.05	67 064.40
Excédent de charges:		567.65

	Charges	Produits
Provision à fin 2021	12 405.00	
Prélèvement sur la provision	567.65	
Solde de la provision à fin 2022	11 837.35	
Part du déficit à charge de la SAR (2/3)	0.00	
Part du déficit à charge des fédérations cantonales (1/3)	0.00	

Rapport de l'assurance vol et déprédatiōns 2022



En 2022, ce sont 4 apiculteurs qui ont annoncé 14 ruches, colonies ou nucléi sinistrés. Le montant total des indemnisations s'élève à **CHF 3200.00**.

Le règlement de l'assurance vol et déprédatiōns a été entièrement mis à jour et a été accepté par l'assemblée des délégués 2022 pour une entrée en vigueur en 2023. Le but de cette mise à jour était principalement de clarifier et de simplifier le document, ainsi que les tâches administratives relatives au traitement des cas. Le terme « intoxications » a été ajouté au nom de l'assurance car elle couvre maintenant également les cas d'intoxications d'abeilles, à condition que ceux-ci soient prouvés par une analyse du SSA et que le coupable ne soit pas identifié. Les tarifs des remboursements ont également été revus à la hausse afin de mieux correspondre à la valeur actuelle des colonies.

Vous pouvez consulter le nouveau règlement sur notre site internet www.abeilles.ch, rubrique Téléchargements & Liens, puis Statuts/règlements/formulaires. Vous y trouverez également le formulaire à remplir en cas de vol avec les tarifs appliqués.

Je vous rends attentifs à bien mettre à jour le nombre de ruches de votre exploitation lors du paiement des cotisations (montant de la surprime), mais également en cours d'année en cas de forte variation. Si seule une partie du cheptel est annoncée, les indemnisations seront fortement réduites.

Enfin, lors d'un sinistre, il est important de porter plainte immédiatement et d'annoncer le vol à administration@abeilles.ch à l'aide du formulaire. Il peut également être utile de prendre des photos du lieu et du matériel endommagé.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année apicole.

*Benoît Droz, responsable vulgarisation
et assurance vol, déprédatiōns et intoxications*

Rapport 2022 du label d'or apisuisse



Une année normale ou presque ? Certes elle n'a pas égalé les records de 2020 mais je pense que nous pouvons dire que presque toutes les régions ont été gratifiées de belles récoltes. Après un hiver passablement difficile, conséquence directe de la saison 2021, le printemps sec et chaud nous a apporté une magnifique miellée. Le mois de juin, avec une première canicule précoce, nous a gratifié d'un miellat sur les grands arbres et le miel a coulé à flots, si bien que certains apiculteurs se sont un peu retrouvés débordés.

Finalemant la sécheresse a précipité la fin de la saison et le nectar s'est arrêté de couler. Heureusement les abeilles avaient déjà fait de belles réserves dans les corps de ruche, assurant une certaine pérennité pour ce grand épisode caniculaire de l'été 2022.

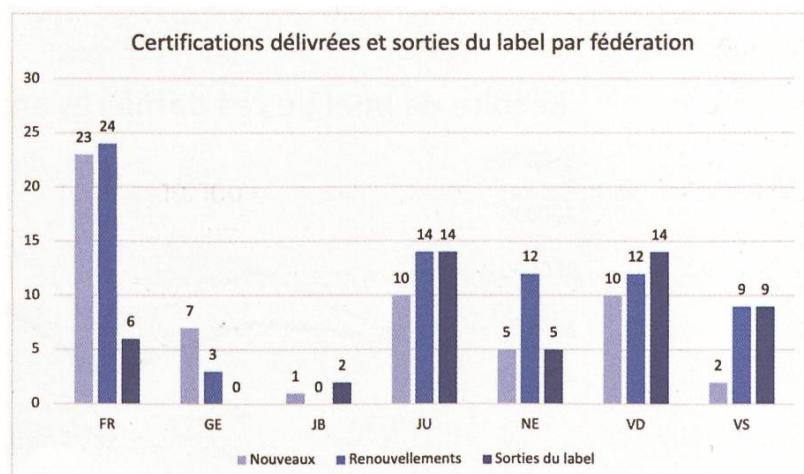
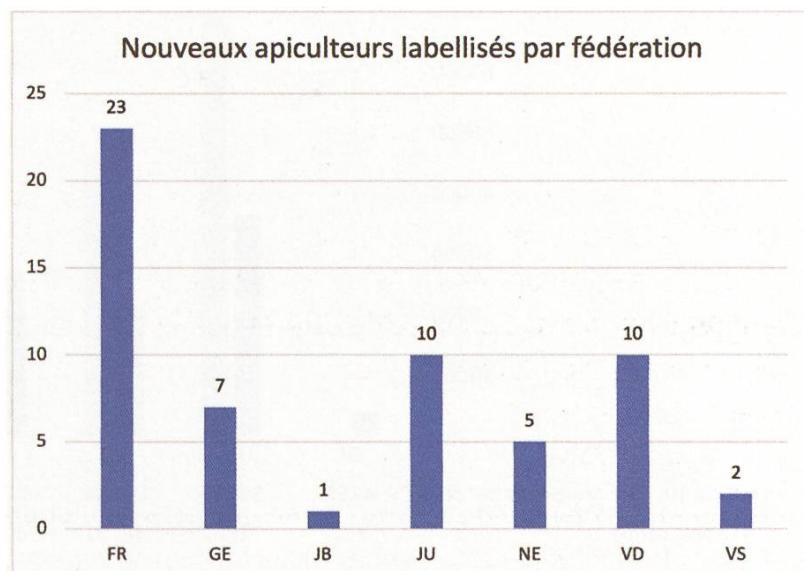
Labellisations

Cette année cinquante-huit nouveaux apiculteurs ont adhéré au label d'or apisuisse, répartis dans les fédérations selon le graphique ci-contre.

Durant toute cette saison, les contrôleurs·euses d'exploitation pour la Suisse romande ont effectué leur travail avec un grand sérieux. Je les remercie pour leur engagement.

Au cours de cette année apicole, nous avons délivré 132 certificats pour le label d'or et 50 apiculteurs·trices n'ont pas renouvelé leur contrôle, pour diverses raisons. Je remercie notre assistante administrative pour son aide.

La liste des apiculteurs·trices labellisés a été mise à jour dans le courant de décembre, et comprend les apiculteurs labellisés entre 2019 et 2022. Les apiculteurs·trices labellisés des années antérieures qui n'ont pas renouvelé le contrôle de leur exploitation ont été retirés de la liste, le contrôle d'exploitation n'étant valable que 4 ans.

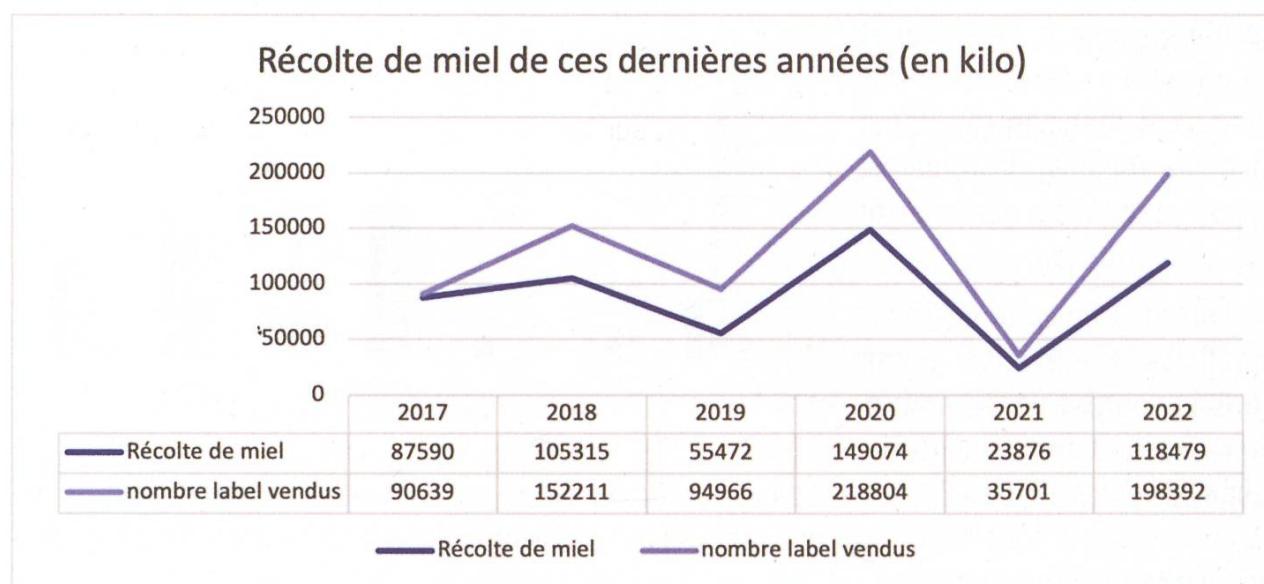
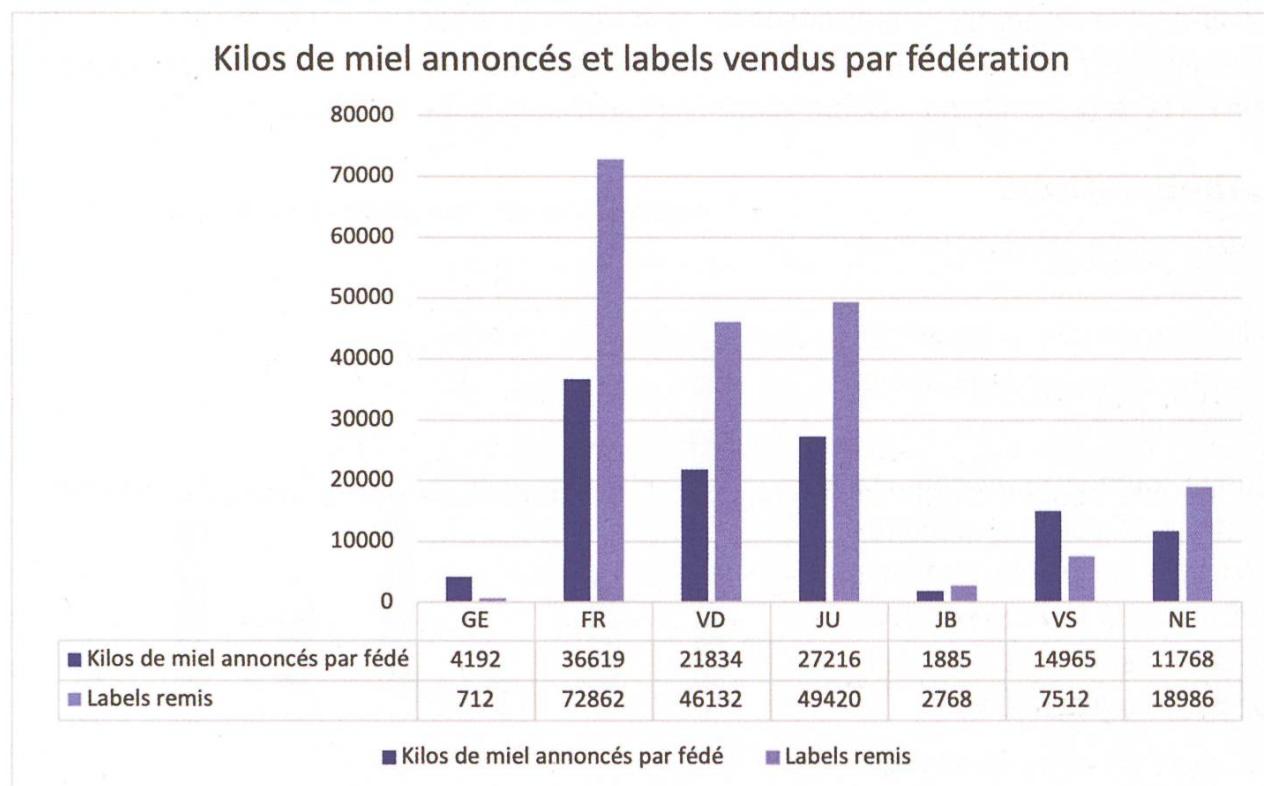


En décembre 2021, la SAR comptabilisait 396 apiculteurs/apicultrices labellisés pour ses 3847 membres. Pour rappel et afin de répondre au contrat de l'aide financière liée à la vulgarisation, la SAR devrait avoir 20 % d'apiculteurs adhérant au label d'or apisuisse !

Quantité de miels labellisés et labels vendus

Les bonnes conditions météorologiques ont favorisé la production de miel et cela se ressent dans les annonces faites aux contrôleurs-euses.

En 2022, au niveau du label d'or en Suisse romande, j'ai le plaisir de dire que 118 479 kg ont été annoncés, pour une mise en place de 198 392 labels. Pour comparaison, en 2021 nous comptabilisions 23 876 kg pour 35 701 labels. Voir le récapitulatif ci-dessous (Récolte de miel).



Analyses de miels

Cette année, 5 échantillons de miel ont pu être analysés. Les analyses ont été plutôt bonnes et les molécules recherchées comme le dichlorobenzène, le napthalène ou le thymol n'ont pas été trouvées de manière problématique. Les taux d'humidité étaient très bons. Le problème principal reste le taux de HMF (Hydroxymethylfurfural) qui, pour rappel, vient de la dégradation de certains sucres et qui apparaît lors d'un stockage à la lumière ou à une trop haute température. La canicule de cet été pourrait expliquer les taux élevés car les locaux de stockage ont parfois été difficiles à maintenir au frais.

Formation continue et cours de base

Cette année, 18 apiculteurs et apicultrices ont suivi le cours de base pour devenir contrôleurs-contrôleuses d'exploitation. Il y a eu 7 participant.e.s pour le canton de Vaud, 2 pour le canton de Neuchâtel, 1 pour le canton de Genève, 1 pour le canton de Fribourg, 2 pour le canton du Jura et enfin 5 pour le canton du Valais.

Je les remercie chaleureusement pour leur engagement et je me réjouis de travailler avec eux. La formation continue a pu avoir lieu en mars à Grangeneuve.

Le label d'or et ses coûts pour 2022

Les coûts relatifs à l'obtention du label d'or sont les suivants :

- Le contrôle d'exploitation, effectué tous les 4 ans, revient à 40 CHF
- L'annonce pour un contrôle du miel auprès d'un contrôleur d'exploitation s'élève à 3 CHF par lot.
- Une taxe de 10 cts par kilo de miel déclaré est prélevée.
- Un maximum de 4 labels par kilo de miel déclaré sont remis gratuitement.

Service pour les apiculteurs et apicultrices labellisés

Les apiculteurs/apicultrices qui participent au programme du label d'or apisuisse bénéficient d'un service gratuit de mise en ligne de leur profil personnel.

Sur ce profil, ils/elles ont la possibilité de se présenter brièvement, d'informer leurs clients potentiels ou d'indiquer quels sont leurs produits actuellement disponibles. Les personnes intéressées arrivent sur leur profil en cliquant sur leur nom dans les résultats de la recherche des apiculteurs labellisés.

Pour plus d'informations, consulter la page :

<http://www.abeilles.ch/themes/apiculteurs-labellises.html>

Renouvellement des certificats de 2019

Le contrôle d'exploitation étant valable 4 ans, les apiculteurs/apicultrices labellisés en 2019 doivent contacter le ou la responsable du label d'or de leur région. Pour rappel, une lettre leur aura été envoyée.

Un label simple, efficace et proche du consommateur

J'encourage chacune et chacun à adhérer au label d'or: c'est une valorisation de son travail et une garantie de qualité pour les clients avec une **production contrôlée** et un **pot scellé avant ouverture**. Même les petites exploitations sont les bienvenues.

Les contrôleurs/contrôleuses d'exploitation sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller. Vous trouverez également toutes les informations sur le site internet www.abeilles.ch ou dans l'agenda apicole de 2023.

Je rappelle que le prix d'un miel labellisé peut être vendu 1 franc de plus ce qui couvre largement les coûts liés au label.

Alors hop, hop, hop appelez le contrôleur de miel de votre section et passez le cap du label d'or !!!

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison apicole 2023 en espérant qu'elle soit en tout cas aussi bonne que 2022.

Mélanie Baudet, responsable SAR pour le label d'or

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société Romande d'Apiculture pour l'exercice 2022

En notre qualité d'organe de contrôle de la SAR, nous avons procédé au contrôle des comptes 2022 arrêtés au 31 décembre 2022.

Il ressort de notre contrôle que :

- la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et statutaires. Selon les contrôles effectués par sondages, les écritures comptables et les transactions financières sont attestées par des pièces justificatives aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses.
- les positions du bilan (actifs et passifs) au 31 décembre 2022 sont toutes justifiées et attestées par les pièces justificatives ou inventaires correspondants.

Par conséquent, nous proposons à l'assemblée générale du 25 mars 2023 :

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits qui présentent un bénéfice d'exploitation de CHF 20 295.84 et un bénéfice d'exercice, après prélèvements et attributions aux fonds, de CHF 16 620.09.
- de donner, avec remerciements, décharge au caissier et aux organes responsables de la SAR.

Yverdon, le 25 janvier 2023.

Pour les sections vérificatrices :

Martigny
Paul Gay-Crosier

Montagnes neuchâteloises
Michel Mamin

Morges
Eric Borremans



Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 14 décembre 2022

La séance a lieu en vidéo-conférence.

Le comité décide :

- Le calendrier des séances 2023;
- Les indemnités 2022 aux responsables des différentes fonctions;
- Le salaire 2023 de l'assistante administrative;
- De porter certains objets au budget 2023 (soutien au Centre apicole d'Entremont, test en stations de la commission d'élevage, logiciel de gestion des membres, réimpression des classeurs de formation).

Le comité prépare et débat de :

- Certains points de l'assemblée des délégués du 25 mars 2023 (élections, subsistance, Prix Bertrand);
- La présentation des comptes 2022;
- Certains problèmes de respect des conditions du Label d'Or;
- De l'encaissement du solde des cotisations 2022.

Frelon asiatique. La Fédération jurassienne sollicite un soutien financier de la SAR en faveur d'un projet-pilote dans le Jura. Le soutien de principe de la SAR et celui d'apisuisse au projet jurassien sont acquis, mais le comité estime que la SAR ne doit pas être un pilier financier du projet. Le comité central privilégie la voie politique (Motion Klopfenstein Broggini 22.4353). Il soutiendra aussi la formation de spécialistes, coordonnée pour toute la Suisse romande. Les attentes d'apisuisse seront présentées en janvier 2023 dans le cadre de la conférence annuelle du Cercle exotique qui réunit les représentants des cantons et la Confédération.

Pour le comité, Henri Erard

Publicité



RECHERCHE APICULTEUR

Partagez votre passion et vendez votre miel au prix juste grâce au programme de parrainages de ruches de Greenastic

Pour en savoir plus, contactez-nous à info@greenastic.ch

 Greenastic

La bibliothèque de la SAR, un trésor

**Henri Erard, membre du comité et responsable secrétariat et finances
(secretariat@abeilles.ch)**

Chaque apiculteur prend plaisir à lire ou parcourir des ouvrages portant sur notre loisir préféré. Mais il n'est pas nécessaire d'acheter ces ouvrages pour qu'ils finissent sur un rayon de bibliothèque ou dans un carton. La SAR vous offre beaucoup mieux.

En effet, la SAR possède sa propre bibliothèque de littérature apicole et l'enrichit chaque année. Elle collabore avec la Médiathèque Valais-Sion qui en assure la gestion et où les ouvrages sont déposés. En dehors des documents exclus du prêt (en raison par exemple de leur ancienneté ou rareté), les ouvrages de la bibliothèque de la SAR peuvent être empruntés gratuitement à domicile (envoi gratuit par la Médiathèque, seul le retour est à votre charge), ou consultés et empruntés/rapportés sur place sans frais par tous les membres de la SAR.

Comment emprunter les ouvrages de la bibliothèque de la SAR ?

Vous êtes déjà inscrit comme lecteur auprès de la Médiathèque Valais ?

Vous pouvez emprunter vos ouvrages directement à la bibliothèque comme n'importe quel lecteur : en personne au service du prêt ou aux bornes prévues à cet effet. Si vous ne pouvez pas vous rendre en personne à la Médiathèque, en tant que membre de la SAR, vous pouvez emprunter les ouvrages de la bibliothèque, qui vous seront envoyés par poste à votre domicile, le retour uniquement étant à votre charge. Pour ce faire, il faut envoyer votre demande de prêt d'ouvrages de la SAR à l'adresse courriel ci-dessous en précisant bien que vous êtes membre de la SAR.

Adresse

Médiathèque Valais-Sion

Rue de Lausanne 45

CP 182 - 1950 Sion

Tél. 027 606 45 50

E-mail :

mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch

Site internet : www.mediatheque.ch

Catalogue RERO : www.bib.rero.ch/vs/

Vous n'êtes pas inscrit comme lecteur auprès de la Médiathèque Valais ?

Lors de votre première demande par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous, la Médiathèque vous enverra les documents nécessaires afin que vous puissiez vous inscrire. Une carte sera établie à votre nom et les ouvrages vous seront ensuite envoyés par poste.

Attention : cette facilité d'emprunt ne fonctionne que pour les livres de la SAR ; si vous souhaitez emprunter d'autres documents de la Médiathèque Valais hors du réseau Rero+, vous devrez passer par une demande de prêt inter-bibliothèque standard (qui est payante), à déposer par l'intermédiaire de votre bibliothèque.

Nous vous rendons attentif au fait que la création d'un compte sur le catalogue Rero+ ne suffit pas pour réserver ou commander un document par internet. Ce compte permet uniquement de personnaliser votre expérience avec le moteur de recherche, comme créer des listes par exemple.

Le comité de la SAR remercie vivement la Médiathèque pour sa collaboration et le service gratuit qu'elle nous met à disposition.

Comment trouver un ouvrage de la bibliothèque de la SAR ?

Les documents, livres et revues qui constituent la bibliothèque de la SAR sont répertoriés dans le catalogue RERO (lien en encadré).

Pour rechercher une monographie (livre), veuillez svp écrire : BCV SAR puis le nom du livre, sa cote entre guillemets, ou encore son auteur (p. ex BCV SAR Plantes médicinales, plantes mellifères, plantes utiles et nuisibles, ou « BCV SAR 1534 », ou encore BCV SAR Bonnier). Avec la cote, vous trouverez directement l'ouvrage cherché ; avec le titre, vous trouverez l'ouvrage indépendamment de l'édition ; avec le nom de l'auteur, vous trouverez par contre tous les titres possédés par la SAR de l'auteur en question.

De la même manière, pour rechercher une revue, veuillez svp écrire : BCV SAR N puis le nom de la revue (p. ex. BCV SAR N L'apiculteur : journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire) ou sa cote entre guillemets (p. ex. « BCV SAR N 10 »).

La liste des ouvrages de la SAR est téléchargeable sur le web¹. De cette manière, vous pourrez directement trouver toutes les informations nécessaires, y compris la cote, dans un format autorisant une recherche plein texte.

Le présent texte figure aussi sur le site internet, avec des liens actifs.

Liste des acquisitions 2022

La liste complète des ouvrages à disposition est téléchargeable sur le site www.abeilles.ch sous « Formation et connaissances » > « Bibliothèque ».

Abeilles mellifères sauvages

avec des photographies de Ingo Arndt; et des textes de Jürgen Tautz.

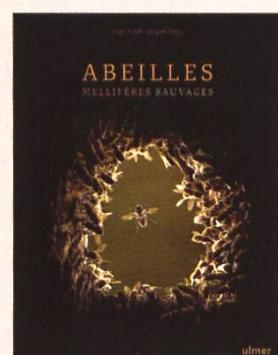
Paris, éditions Ulmer, DL 2021. - 1 vol. (189 p.)

Traduit de : Honigbienen, Geheimnisvolle Waldbewohner

« BCV SAR 1832 » / BC : 1012371418

L'abeille mellifère sauvage dans son habitat naturel comme on ne l'a jamais vue grâce aux photographies exceptionnelles de Ingo Arndt, l'un des plus grands photographes nature au monde. Les dernières découvertes, qui pourraient donner un nouvel élan à l'apiculture classique.

Les abeilles mellifères continuent à vivre, presque inaperçues, dans nos forêts, leur habitat naturel d'origine, échappant totalement à l'influence humaine.



¹ www.abeilles.ch > formation et connaissances > bibliothèque

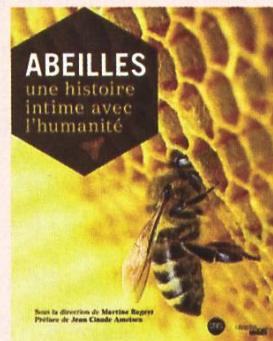
Abeilles : une histoire intime avec l'humanité

sous la dir. de Martine Regert; préface de Jean Claude Ameisen.

Paris, éditions Le Cherche midi, 2019. - 159 p.

«BCV SAR 1827» / BC : 101237146

L'abeille nous fascine. Et ce n'est pas sans raison ! L'abeille, or vif bruisant de merveilles, « si fine et si mortelle », est le seul insecte à entretenir des liens si féconds et intimes avec l'humanité. Les hommes exploitent les produits de la ruche de façon récurrente dès le début du Néolithique. Produisant le nectar des dieux, l'abeille est dotée d'une énergie symbolique positive dans tout l'Occident. Et elle occupe une place essentielle dans les écosystèmes. Par son butinage irremplaçable, elle pollinise et permet la reproduction d'un grand nombre de plantes à fleurs, assurant l'essentiel de la production alimentaire de la planète. Or, aujourd'hui, une énorme menace plane sur la ruche. Victimes de maladies, de parasites, de prédateurs, du changement global... les populations sont décimées. Les causes sont multiples, mais les bouleversements de l'environnement, avec le développement de l'agriculture intensive et l'utilisation massive de pesticides, sont les principaux responsables de ce désastre. Nous redoutons plus que jamais la possible disparition des abeilles. Cet ouvrage collectif, rédigé par des chercheurs du CNRS, de l'Inra et des universitaires, nous dévoile le monde fascinant des abeilles – ce qu'elles ont, ce qu'elles sont et ce qu'elles font –, décrypte les liens qu'elles entretiennent avec la nature et l'humanité, et les dangers qui les guettent et qui nous menacent.



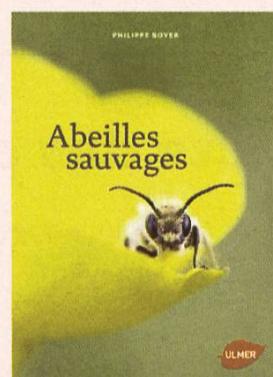
Abeilles sauvages

Philippe Boyer

Paris, éditions Ulmer, 2015. - 142 p.

«BCV SAR 1830» / BC : 1012371417

La vie secrète des abeilles sauvages : un monde insoupçonné à nos portes ! Il existe en France 800 à 1000 espèces d'abeilles sauvages. Rien qu'en plein cœur des villes, des dizaines d'espèces d'abeilles sont visibles, pour peu qu'on sache les observer : osmies à l'abdomen doré, mégachiles découpeuses de feuilles, andrènes terricoles, abeilles charpentières, collètes du lierre...



Comme l'abeille domestique, elles sont indispensables à la reproduction des plantes et à la diversité biologique, et certaines sont tout aussi menacées d'extinction. Apprendre à les connaître, c'est aussi contribuer à leur sauvegarde. Grâce à ses photos d'une incroyable beauté et d'une grande poésie, Philippe Boyer nous fait entrer dans leur vie intime. Leur diversité, leur élégance, leurs amours, leurs ennemis, leurs relations avec les fleurs... toute cette vie insoupçonnée qui est à nos portes, il nous la révèle comme on ne l'a jamais vue.

Ce livre a reçu le Prix P. J. Redouté en 2016, «Prix spécial du jury»

Le miel, une autre histoire de l'humanité

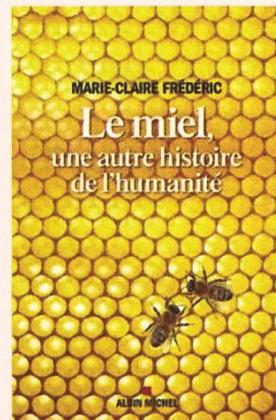
Marie-Claire Frédéric

Paris, éditions Albin Michel, 2022. - 248 p.

«BCV SAR 1826» / BC : 1012371469

Cet ouvrage a été présenté dans la Revue Suisse d'apiculture, N° 9 2022, rubrique «Lu pour vous».

Au commencement, disent les anciens Égyptiens, le bourdonnement de l'abeille née des larmes du dieu solaire Rê s'éleva au-dessus des eaux primordiales du Nil, et cette vibration dans l'air serait à l'origine du monde... Saviez-vous que des peintures rupestres espagnoles vieilles de 18 000 ans montrent que le miel sauvage était récolté dès la Préhistoire, au péril de leur vie, par les premiers hommes ? Que les scènes d'apiculture découvertes dans le temple de Niouserrê en Basse-Égypte témoignent de l'existence de ruches...



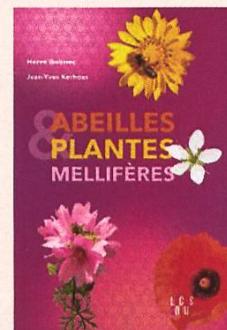
Abeilles et plantes mellifères : botanique, histoire, légendes

Textes de Hervé Guiriec ; photographies de Jean-Yves Kerhoas ; avec la collaboration de Hervé Périon et Pierre Simon ; préface de Yves Layec

Châteaulin, éditions Locus solus, 2017. - 143 p.

«BCV SAR 1829» / BC : 1012371416

Dès les beaux jours, les abeilles retrouvent leurs fleurs préférées. Ces plantes mellifères, qu'elles soient sauvages, du potager ou du verger, apportent le pollen qui les nourrit et le nectar dont elles feront leur miel. De leur butinage, le miel associera une infinie variété de goûts, d'aspects et de couleurs. En détaillant une soixantaine d'espèces à la floraison échelonnée tout au long de l'année, ce livre invite à regarder toutes les facettes de la nature et de l'apiculture. Et à défendre le plus utile de nos insectes. De ruche en ruche, un panorama culturel est aussi proposé par les auteurs, passionnés de botanique et d'histoire. On y découvre le lien millénaire des hommes et des abeilles, les traditions, croyances et usages qui s'y rattachent. Quelques savoureuses recettes de cuisine au miel complètent ces anecdotes illustrées aux meilleures sources



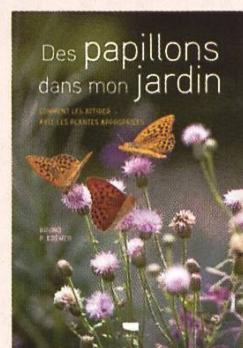
Des papillons dans mon jardin : comment les attirer avec les plantes appropriées

Bruno P. Kremer ; traduction d'Odile Koenig

Traduit de : Schmetterlinge in meinem Garten

Paris, éditions Delachaux et Niestlé, 2020. - 208 p.

«BCV SAR 1828» / BC : 1012371422



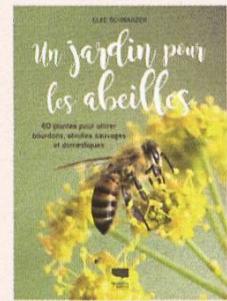
Un jardin pour les abeilles : 80 plantes pour attirer bourdons, abeilles sauvages et domestiques

Elke Schwarzer ; traduction : Valérie Garnaud.

Traduit de : Mein Bienengarten. Bunte Bienenweiden für Hummeln, Honig und Wildbienen

Paris, éditions Delachaux et Niestlé, 2019. - 127 p.

«BCV SAR 1833» / BC: 1012371419



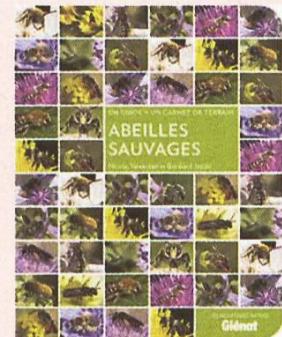
Abeilles sauvages : un guide + un carnet de terrain

Nicolas Vereecken et Bernhard Jacobi.

Grenoble, éditions Glénat, DL 2018. - 1 vol. (127 p.)

«BCV SAR 1831» / BC: 1012371467

Un guide très pratique pour découvrir les abeilles sauvages de nos régions. Alors que l'on commence à prendre conscience de l'extraordinaire diversité des abeilles sauvages et de leur rôle fondamental de pollinisatrices, ce guide de poche arrive à point nommé pour nous permettre de faire connaissance, au jardin ou en promenade, avec les espèces les plus communes et les plus remarquables de nos régions. Écrit par deux spécialistes de ces passionnantes insectes, il est illustré de très belles macrophotographies



Publicité

A VENDRE

Pour raison de santé

Rucher 12 ruches DB

Extérieur 8 ruches DB

en partie peuplées

2056 Dombresson - 079 521 75 55

A VENDRE

**Ruches DB
12c. vides**

Réservation : 079 433 19 67

Alain Pot - 1896 Vouvry

A VENDRE

Pour raison d'âge, à vendre au printemps 2023

**11 ruches habitées DB
et trois ruches DT,
avec divers matériels apicoles**

Pour tout renseignement, merci de
téléphoner au N° Mobile 079 385 37 55

